

L'ENJEU DE L'ENVIRONNEMENT

EXPLOITER, PRÉSERVER ET PROTÉGER LES MILIEUX : UN DÉFI MONDIAL (modèle)

Ce modèle "à tout faire" contient le fil conducteur d'une excellente dissertation, mais ses arguments et ses exemples sont exactement ceux que tu devras repérer et analyser pour une étude de documents (analyse de textes d'historiens, de discours politiques ou de témoignages).

Ce sujet invite à analyser pourquoi la gestion de la nature est devenue un problème géopolitique qui dépasse les frontières, opposant la survie économique des États à la survie biologique de la planète.

Introduction

- **Accroche** : En 1972, le rapport Meadows du Club de Rome, intitulé « *Les limites à la croissance* », avertissait pour la première fois le monde qu'une croissance économique infinie dans un monde aux ressources finies était impossible.
- **Définitions des termes** :
 - *Exploiter* : Extraire et utiliser les ressources naturelles (énergies, minerais, forêts) pour le développement humain.
 - *Préserver* : Sanctuariser la nature en excluant l'action humaine (vision radicale de John Muir).
 - *Protéger* : Gérer de manière raisonnée les milieux pour les maintenir en bon état (englobe la *conservation* de Gifford Pinchot).
 - *Défi mondial* : Problème global qui exige une réponse collective de l'humanité, car les écosystèmes et les pollutions ne connaissent pas de frontières.
- **Problématique** : Dans quelle mesure la gouvernance internationale parvient-elle à transformer l'impératif de protection des milieux en un projet mondial partagé, face à des logiques d'exploitation économique et de souveraineté nationale concurrentes ?
- **Annonce du plan** : Nous verrons d'abord que la mondialisation de l'exploitation a rendu indispensable l'émergence d'une conscience environnementale globale (I), puis que le développement durable s'est imposé comme la réponse théorique à ce défi (II), avant d'analyser les blocages géopolitiques qui fragmentent cette ambition mondiale (III).

Développement

I. L'exploitation globale des milieux : l'urgence d'une prise de conscience mondiale

Si c'est une étude de doc : tu auras des textes sur l'impact de la révolution industrielle, la surexploitation des ressources (ressources halieutiques, déforestation) ou la naissance de la protection de la nature (les parcs nationaux).

- **Argument 1 : L'accélération anthropique et la crise des milieux.** Depuis la révolution industrielle et l'avènement de l'ère "thermo-industrielle", la pression des sociétés sur la nature est devenue globale. La mondialisation des flux accentue la destruction des écosystèmes (déforestation en Amazonie, épuisement des stocks de poissons par la pêche industrielle). Le milieu naturel n'est plus seulement un espace local à aménager, mais un système global (le système Terre) menacé de rupture.
- **Argument 2 : La construction historique de la protection.** Face à ces dégradations, les premiers modèles de protection naissent aux États-Unis à la fin du XIXe siècle. Ils structurent encore le débat mondial à travers deux doctrines :
 - La **préservation** (John Muir) : sanctuariser la nature sauvage (*Wilderness*) en y interdisant les activités anthropiques. Elle donne naissance au modèle des parcs nationaux (Yellowstone, 1872).
 - La **conservation** (Gifford Pinchot) : exploiter la nature de manière scientifique et raisonnée pour garantir la pérennité des ressources économiques.

II. Le développement durable et le multilatéralisme : les outils du défi mondial

Si c'est une étude de doc : tu auras des extraits du rapport Brundtland (1987), des textes de l'ONU, des objectifs de développement durable (ODD) ou des exemples de gestion concertée (parcs nationaux modernes, réserves de biosphère de l'UNESCO).

- **Argument 1 : L'institutionnalisation d'un compromis planétaire.** En 1987, le rapport Brundtland formalise le concept de **développement durable**, qui prône une conciliation universelle entre croissance économique, justice sociale et protection de l'environnement. Le défi mondial trouve son cadre politique lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992, qui consacre le **multilatéralisme** environnemental (coopération de tous les États sous l'égide de l'ONU).
- **Argument 2 : Des espaces de conciliation sur le terrain.** À toutes les échelles, les sociétés tentent de prouver que l'on peut exploiter tout en protégeant. C'est le but des **parcs naturels nationaux et marins modernes** ou des réserves de biosphère de l'UNESCO. Ces espaces ne chassent plus l'homme (contrairement à la préservation du XIXe siècle), mais intègrent les populations locales à travers une exploitation raisonnée (éco-tourisme, agriculture durable, quotas de pêche).

III. Un défi fragmenté par les rivalités de puissance et le souverainisme

Si c'est une étude de doc : tu auras des graphiques d'émissions de CO2, des discours de dirigeants du Sud global (BRICS), des textes sur l'absence de sanctions internationales ou le poids des lobbys industriels.

- **Argument 1 : La fracture Nord / Sud global.** Le défi mondial se heurte à la réalité des inégalités de développement. Les pays développés du Nord, historiquement responsables de la dégradation globale, poussent pour des normes environnementales strictes. Les pays émergents et en développement du Sud global (comme le Brésil, l'Inde ou la RDC) revendiquent leur droit légitime au développement par l'exploitation de leurs milieux (mines, fronts pionniers agricoles) et dénoncent parfois un « colonialisme vert ».

- **Argument 2 : L'impuissance de la gouvernance et le primat de l'économie.** L'ONU fixe des objectifs mondiaux ambitieux (comme protéger 30 % de la planète d'ici 2030), mais elle ne dispose d'aucun pouvoir contraignant ou de tribunal international pour sanctionner les États pollueurs. Le souverainisme des superpuissances (les États-Unis protégeant leur industrie fossile ou la Chine sécurisant ses approvisionnements) et le poids des firmes transnationales (FTN) font que l'exploitation économique prime encore trop souvent sur la protection.

Conclusion

- **Bilan :** Répondre au défi mondial de la gestion des milieux exige de dépasser la simple contradiction entre exploiter et préserver. Si le concept de développement durable offre une réponse théorique solide, la transition se heurte au manque d'outils contraignants dans la gouvernance mondiale et aux égoïsmes nationaux des grands États.
- **Ouverture :** Alors que nous sommes entrés dans l'**Anthropocène** (l'époque où l'homme est devenu la principale force géologique de la planète), le défi ne sera plus seulement de protéger les milieux existants, mais de financer collectivement la **restauration** des écosystèmes détruits pour garantir l'habitabilité de la Terre.

Comment adapter ce modèle pour :

1. Une DISSERTATION

En dissertation, le sujet peut insister sur l'évolution historique ou sur le rôle des acteurs, par exemple : « *Exploiter et protéger les milieux depuis le XIXe siècle* » ou « *Les acteurs de la gouvernance mondiale face au défi de l'environnement* »).

- **Valorise l'exemple français en miroir (Axe 1) :** Pour donner de l'épaisseur historique à ta première partie, utilise l'exemple de la **forêt française depuis Colbert** (ordonnance de 1669) jusqu'à la création de l'ONF (1964). Montre que la protection d'un milieu par l'État a d'abord été pensée pour des raisons militaires et économiques (exploiter durablement le bois pour la marine), avant de devenir une préoccupation écologique globale à la fin du XXe siècle.
- **Articule la tension des acteurs :** Ton plan doit mettre en scène le jeu des échelles. Montre que le défi est mondial (ONU, GIEC), mais que l'application est nationale (les lois des États) et locale (le refus ou l'acceptation des populations, des maires, des tribus autochtones).
- **Soigne les transitions conceptuelles :** Ne passe pas d'une partie à l'autre sans transition. Rédige une phrase montrant le glissement logique : « *Si l'exploitation prédatrice a imposé l'émergence de politiques de protection antagonistes au XIXe siècle (I), la communauté internationale a tenté de dépasser ce clivage en inventant le compromis du développement durable (II)...* »

2. Une ÉTUDE DE DOCUMENTS

Cet exercice mettra presque toujours en confrontation un document à portée générale/idéologique (discours de l'ONU, texte de loi, manifeste d'ONG) et un cas pratique localisé (carte de la déforestation, aménagement d'un parc, gestion d'une ressource).

- **Fais l'analyse critique de l'émetteur (le positionnement) :** C'est la clé de voûte en HGGSP.
 - Si le texte est un rapport d'une ONG (comme le WWF) → utilise l'**Axe I** pour montrer son rôle d'alerte et de défense de la biodiversité, mais souligne ses limites (manque de pouvoir politique réel).
 - Si le texte est un discours officiel d'un dirigeant (ex : le président du Brésil ou de l'Indonésie) → mobilise l'**Axe III** pour expliquer qu'il défend la souveraineté économique de sa nation face aux pressions internationales.
- **Ne confonds pas la théorie et la réalité du terrain :** Si le Document 1 présente la charte universelle d'un projet de développement durable et le Document 2 montre une carte de dégradation industrielle ou de conflits d'usage pour l'accès à l'eau, sers-toi du Document 2 pour **critiquer** et nuancer le Document 1. Montre que le "défi mondial" se heurte sur le terrain à la dure réalité des profits économiques et de la survie des populations locales.
- **Exploite la sémantique des textes :** Repère dans les documents les mots-clés. Si un texte parle de « sanctuariser », de « nature vierge », connecte-le immédiatement à la notion de **préservation** (John Muir). S'il parle de « gestion rationnelle », de « rendement », de « capital naturel », connecte-le à la **conservation** (Gifford Pinchot). Nommer ces doctrines à partir des indices textuels prouvera ton excellente maîtrise de la méthode de l'épreuve.